

FORMATION DES ANIMATEURS IMAGES & CINÉMA



Public concerné :

Les animateurs et encadrants de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence, en temps scolaire, en péri-scolaire ou pendant les vacances.

Objectifs

Permettre aux animateurs/encadrants de l'enfance d'organiser et de mettre en œuvre des activités cinéma et images adaptés aux âges des enfants dont ils ont la charge.

Les modules de formation proposés permettront aux stagiaires de reproduire avec des groupes d'enfants en toute autonomie.

Descriptif:

En 24h réparties en 4 journées de 6h, la formation permettra:

- de connaître la législation du cinéma pour diffuser des programmes en toute légalité.
- d'acquérir des compétences spécifiques à la mise en place d'ateliers pratiques de fabrication d'images.
- de découvrir des programmes de courts-métrages adaptés aux âges des enfants et de construire l'accompagnement des séances de projection.
- de découvrir puis de fabriquer des jeux optiques et d'animer une exposition sur la magie du cinéma et de l'image animée.

Aspects pratiques

- Les courts métrages travaillés dans le cadre de la formation ont été négociés par CinéLigue avec les producteurs et sont donc libres de droit : il pourront donc être montrés aux enfants de manière gratuite et légale.
- La malle de jeux optiques peut être acquise par la commune ou l'intercommunalité, via une commande effectuée par CinéLigue (coût de la malle : 120€ TTC)
- CinéLigue offre : les quizz et les modèles d'activités autour des films, l'exposition explicative des jeux optiques, les supports DVD avec les courts métrages

Coût de la formation

Pour les 4 journées de formation, le prix de la formation est de 600 € TTC par stagiaire, avec un minimum de 8 participants et d'un maximum de 12.

Coordonnées

Pour tout renseignement, demande d'information complémentaire ou demande de devis, veuillez prendre contact avec Mme Anne Lidove, 03 20 58 14 13, alidove@cineligue-npdc.org